N° 268 - Deuxième année — 10 centimes le N° — Mardi 28 Mars 1916

La Région DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Rédaction, Administration, Publicité
Bureau :
22, Rue du Laboratoire, CHARLEROI

Abonnements : Pour la Ville, fr. | Par mois
Par la Poste, fr.

ANNONCES :
Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50
Corps du journal la ligne 3 fr. - Faits-divers la ligne
Annonces judiciaires la ligne 1 fr.
Avis de Sociétés, la ligne 0.50 - Nécrologie la ligne

LA GUERRE

Communiqué allemand

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Berlin, 27 mars (6 h. du soir). — Aujourd'hui matin, les Anglais firent exploser une mine importante et endommagèrent notre position près de St-Eloi (au Sud d'Ypres) sur une étendue de plus de 100 mètres et infligèrent des pertes à la compagnie qui s'y trouvait.

Dans la région au Nord Est et à l'Est de Vermelles nous eûmes du succès en combat de mines et fîmes des prisonniers.

Plus au Sud, près de La Boisselles (au Nord Est d'Albert) notre feu empêcha de faible détachements anglais d'avancer contre nos positions.

Ces jours derniers, les Anglais ont encore bombardé la ville de Lens.

Dans l'Argonne et la région de la Meuse, les combats d'artillerie n'ont subi qu'un affaiblissement passager.

Théâtre de la guerre à l'Est

Les Russes ont renouvelé hier avec une violence particulière l'attaque contre le front se trouvant sous les ordres du maréchal von Hindenburg.

Ainsi ils attaquèrent avec des masses d'hommes et de munitions, jusqu'ici inconnues à l'Est, contre la ligne allemande au Nord-Ouest de Jacobstadt ; ils subirent des pertes en conséquence, sans obtenir aucun succès.

Près de Welipoje - Selo (au Sud de Widsy) nos troupes d'avant-postes firent au cours d'un engagement heureux 57 prisonniers russes et capturèrent 2 mitrailleuses.

Des efforts répétés de l'ennemi contre nos positions au Nord Ouest de Postawy, échouèrent complètement.

Au Sud du lac Narocz, après avoir repoussé plusieurs fortes attaques de parties de 3 corps d'armées russes, des régiments de la Prusse Occidentale firent une contre-attaque près de Mokrzyce pour reprendre des positions d'observations que nous avions perdues le 20 mars en reculant notre front.

Les vaillantes troupes accomplirent leur mission avec succès complet.

Au cours de cette action et du refoulement des attaques russes, 21 officiers et 2140 hommes furent faits prisonniers, un certain nombre de mitrailleuses capturées.

Nos aviateurs ont jeté des bombes sur les gares de Dunabourg, Wilwejk et, les installations à la route Baranoviciminsk.

Communiqué autrichien

Théâtre de la guerre à l'Est

Vienne, 26 mars. — Pas d'événements importants.

Les combats relatés dans les communiqués russes près de Latacz au Dniester, ne sont que des fusillades d'avant-postes.

Il ne s'agit de notre côté que de troupes d'éclaireurs qui, naturellement, à l'arrivée des détachements ennemis plus forts se sont retirés dans la position principale.

Les Russes n'ont dans les dernières semaines entrepris absolument aucune attaque contre la position principale de l'armée Pflanzer Baltin.

Front italien

L'artillerie ennemie a tenu sous son feu le plateau de Doberdo dans le secteur de Fella et quelques positions au front tyrolien.

A l'Est du Col de Plocken, nos troupes pénétrèrent dans une position italienne.

Près de Marter dans la vallée de Sugana une attaque ennemie fut repoussée.

Front balkanique

Inchangé.

Armées alliées

Communiqué Français

Paris, 26 mars. — Officiel de samedi après-midi. — Dans l'Argonne, un coup de main sur une tranchée ennemie, près de Courte-Chaussée, nous a permis de faire quelques prisonniers et d'infliger des pertes à l'ennemi.

A l'Ouest et à l'Est de la Meuse, la nuit fut calme.

En Woevre, combat d'artillerie dans la région de Moulainville.

Rien d'important à signaler du reste du front.

Officiel de samedi soir

En Belgique, nous avons canonné des tranchées ennemies à l'Est de Bœsinghe et près du Sas.

Dans l'Argonne, combats d'artillerie assez violents dans le secteur de Four de Paris, Courte Chaussée et Haute-Chevauchée.

A l'Ouest de la Meuse, action importante d'artillerie contre notre seconde ligne et à l'Est de la Meuse dans la région de la côte du Poivre et Douaumont.

En Woevre, aucun combat d'infanterie n'eut lieu au cours de la journée dans le secteur des hauteurs de Meuse.

Sur le reste du front, la journée fut calme.

Au front belge, activité habituelle de l'artillerie.

Communiqué Anglais

Londres, 25 mars. — La nuit dernière, l'ennemi fit sauter une mine à proximité de la redoute Hohenzollern et pénétra dans une tranchée.

Il en fut chassé à coups de bombes.

Aujourd'hui, nous avons canonné des tranchees ennemies près de Bois Blanc et endommagé fortement l'épaulement sur une étendue de 100 yards.

La riposte de l'adversaire fut faible.

Grande activité de l'artillerie ennemie près de Berthonval, Neuve-Chapelle, Voormezeele, Ypres et Wieltje.

Notre artillerie a répondu.

Communiqué russe

St-Pétersbourg, 26 mars, officiel du 25 :

Front Ouest : Dans le secteur de Riga, combats d'artillerie et d'infanterie.

Dans le secteur de Jakobstadt, nos troupes continuent à mettre à profit leurs succès au Sud-Est d'Augustinhof.

Après un violent combat, elles s'emparèrent de la partie fortifiée du village d'Epukn (3 k.m. au Sud-Est d'Augustinhof) et y repoussèrent plusieurs violentes contre attaques des Allemands.

Sur l'aile gauche du secteur de Jakobstadt, au Sud de Livenhof, des combats se déroulèrent également.

Dans le secteur de Dunabourg, nos troupes avancèrent et fortifièrent par endroits le terrain conquis.

Plus au Nord de Widsy, nos troupes attaquèrent la position ennemie dans la région au Nord Ouest du lac Sekly. Malgre le feu excessivement violent de l'ennemi, nos troupes parvinrent à franchir plusieurs lignes d'obstacles de l'adversaire.

Au Nord-Ouest de Postavy, le feu bien dirigé de nos batteries empêcha les tentatives de l'ennemi de réparer, à la faveur d'une tempête de neige, ses obstacles détruits par notre feu.

Plus au Sud, jusqu'aux Marais de Rokitno et en cet endroit également, combat d'artillerie.

Dans quelques secteurs, le feu d'artillerie fut très vif.

Galicie. — La situation est inchangée.

Communiqué Italien

Rome, 25 mars. — Pendant la journée du 23 mars, des combats d'artillerie eurent lieu dans la région de Revereto ; ils furent suivis la nuit par de petites attaques de l'ennemi contre nos positions près d'Almori (vallée de l'Adige) et près de Potrich (vallée de Terragno).

Toutes les attaques furent repoussées.

Le mauvais temps continue sur le théâtre de la guerre.

Hier, l'action d'artillerie a un peu diminué à l'Isonzo.

Elle fut vive seulement autour de Tolmein et sur les hauteurs au Nord-Ouest de Goerz.

La Guerre Maritime

Rotterdam, 24. — Le vapeur norvégien « Kong Inge » capturé samedi par un sous-marin anglais dans le Kattegat est arrivé mercredi à Leeds avec un équipage de prise britannique.

Rotterdam, 25 mars. — La Holland America Line a décidé de retirer son grand paquebot « Rotterdam » de la circulation pour la raison qu'en cas de sinistre elle ne pourrait assurer son remplacement que 3 à cinq ans après la conclusion de la paix.

Londres, 25 mars. — Le vapeur britannique « Salzbia » a été coulé. Les passagers et l'équipage furent sauvés.

(Il s'agit vraisemblablement du vapeur « Salibia », 3,352 tonnes)

Dans les Balkans

Sofia, 24 mars. — La Sobranié a accepté hier à une grande majorité le projet de loi instaurant la réforme du calendrier.

—

Budapest, 25 mars. — L' « Epoca » informe d'Athènes que le roi Constantin à l'intention dès que les circonstances le permettront d'inspecter les troupes grecques en Macédoine. Le roi visitera également plusieurs îles de la mer Egée.

ECHOS

Genève, 25 mars. — Le correspondant pétersbourgeois du « Temps » convient qu'on espérait en Russie par une action intensive percer les communications Dunabourg-Vilna. Par suite des contre-mesures adverses, les opérations tout en étant fructueuses n'atteignirent pas le but précité.

—

Rotterdam, 25 mars. — Le « N. R. Ct » relate que Delrieu, l'ex coureur cycliste, devenu aviateur, a, selon une information du « Temps », péri sur le champ d'aviation de Pau.

—

Rotterdam, 25 mars. — On annonce de Genève que mercredi le « Journal de Paris » et la « Victoire » ont été confisqués parce qu'ils contenaient des dessins qui furent considérés comme injurieux à l'égard du Kronprinz allemand.

—

Londres, 24 mars. — Cadorna eut jeudi un entretien avec le général Robertson le chef d'Etat-Major. Il rendit alors visite au ministère des munitions où il se concerta avec son titulaire Lloyd Georges.

A midi, il fut reçu en audience par le roi, celle ci dura une heure.

Le généralissime dîna chez Asquith. L'après-midi il eut une conférence avec les ministres Grey, Lansdown et Bonar Law. Cette journée bien remplie se termina par une réception à l'ambassade d'Italie où assistèrent Mac Kenna et le ministre du commerce Nunciman.

—

Londres, 25 mars. — Le général Cardona s'est exprimé avec beaucoup de réserve au sujet des résultats de sa mission. Il répondit évasivement à toutes les questions qui lui furent posées déclarant qu'elles feraient l'objet d'un examen au sein du Cabinet. Cette attitude a été très commentée à Londres où elle a provoqué une certaine déception.

—

La Haye, 25 mars. — Le département de la marine fait connaître que dans les canots du « Tubantia » flottant à la dérive et trouvés par un vapeur de la Batavier Linie, on recueillit des morceaux de métaux. L'expertise de ces tronçons a révélé que l'un d'eux provenait d'une chambre à air en bronze de torpille ancien modèle. Il n'a pas été possible d'affirmer avec précision la provenance des autres morceaux.

—

Paris, 26 mars. — Un décret présidentiel élève le maximum de l'émission fiduciaire de 15 à 18 milliards de francs.

Rotterdam, 25 mars. — Le correspondant du « N. R. C. » au Havre, annonce la mort de M. P. A. L'Hoest, directeur général des chemins de fer belges.

Londres, 24 mars. — Asquith accompagné de sir Edward Grey et de lord Kitchener, se rendra à Paris à l'effet d'assister à un Conseil de guerre. Ils rentreront jeudi.

—

Rome, 26 mars. — Le Roi a reçu hier après midi au quartier général, le Président du conseil Salandra et le ministre des affaires étrangères Sonnino. Le soir, ces deux personnalités, ainsi que le sous-secrétaire Dall' Olio, sont partis pour Paris.

—

Rotterdam, 25 mars. — Le gouvernement belge vient de nommer aux fonctions de Gouverneur général du Congo, M. E. J. M. Henry qui remplissait les fonctions de vice-gouverneur pendant la période d'exercice de M. Fuchs. Ce dernier est revenu au Havre et mis à la retraite sur sa demande avec allocation d'une pension annuelle de 16.000 francs et sa nomination au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold.

Par arrêté royal, est institué le grade de général major de la force publique. M. C. H. M. E. Tombeur est nommé à ces fonctions.

—

On apprend que les professeurs Pirenne et Frederic, de l'Université de Gand, ont été expulsés du territoire occupé et internés en Allemagne.

—

Berlin, 24 mars. — Le « Moniteur Impérial » publie un arrêté engageant à la plus stricte économie du papier. Dans les relations commerciales il conviendrait d'utiliser le papier petit format et les avis officiels devront être conçus brièvement et imprimés sur format restreint.

Ajoutons que tous les journaux non seulement allemands, mais encore les neutres et alliés, ont augmenté le prix d'abonnement et réduit notablement le nombre de pages. Le papier pour journaux a subi une hausse de plus de cent pour cent ; de plus, la source de fabrication se tarit rapidement.

—

New-York. 24 mars. — Les hommes de la marine de guerre qui étaient en congé ont reçus télégraphiquement l'ordre de rejoindre leurs unités.

—

Frontière suisse, 25 mars. — Le « Petit Parisien » informe de Rome qu'on y dément qu'il se tiendra en cette ville une nouvelle conférence des Alliés. Toutes les questions seront réglées à Paris. Néanmoins il est probable que Asquith et sir Edouard Grey se rendront à Rome en avril.

—

Francfort, 25 mars. — Havas informe de Washington que la Chambre des Représentants a approuvé le projet fixant à 140,000 hommes l'effectif permanent de l'armée.

—

Pétersbourg, 25 mars. — Le « Ruszkoje Slowo » fait connaître que selon un télégramme parvenu de Tiflis, l'offensive russe en Arménie est provisoirement arrêtée. Cette mesure est motivée par la nécessité de prendre des mesures protectrices, ainsi que des préparatifs très étendus.

—

Londres, 24 mars. — Le gouvernement japonais s'est décidé à participer également à la grande conférence financière et commerciale qui se tiendra à Paris en avril prochain. Le Japon sera représenté par deux délégués.

—

Cologne, 24 mars. — Le correspondant du « Journal de Cologne » à la frontière suisse, informe que dans les cercles suisses bien informés on ne croit pas à une très prochaine déclaration de guerre entre l'Italie et l'Allemagne.

—

Cologne, 27 mars. — La science devinatoire mystique ou prophétique a fait des adeptes en Angleterre et Londres avait encore récemment son devin de guerre. « Excelsior » nous donne à son sujet les curieux détails suivants : Un officier qui allait se rendre au front fait une visite d'adieu à son banquier avec lequel il est lié d'amitié. Ce dernier lui dit en prenant congé : « Vous ne serez pas longtemps absent d'Angleterre, car très prochainement vous reviendrez blessé légèrement à la main ».

En effet, après quelques semaines, l'officier revint blessé à la main droite, et après guérison, sur le point de retourner reprendre son poste, il refit une nouvelle visite au banquier qui, cette fois, lui affirma « qu'il serait absent assez longtemps et qu'il reviendrait grièvement blessé à la jambe droite ».

Cette prédiction se réalisa, l'officier fut atteint d'un éclat d'obus à la jambe droite et, lorsque convalescent, il revit le financier, il lui dit : « Comme vous m'avez si bien prédit mes blessures, vous pourriez peut-être m'annoncer la date à laquelle la guerre finira. » Le Prophète répliqua : « La guerre se terminera le 17 juin, mais je ne verrai pas la paix, car je mourrai peu après le nouvel an. »

En effet, il mourut le 2 janvier 1916. Depuis son décès sa réputation s'est étendue et nombre de gens sont convaincus de l'exactitude de cette prédiction. Le « Gaulois » qui la reproduit de son côté, déclare : « Ainsi, grâce à Dieu, plus que trois mois. »

—

Toulon, 25 mars. — Havas informe qu'une délégation de médecins suisses et français chargée d'inspecter les installations où sont internés les prisonniers allemands est arrivée ici. Les médecins déclarent être satisfaits au point de vue du traitement des prisonniers.

Arlon, 24 mars. — La Cour d'assises de la province vient de prononcer une condamnation à la peine de mort, la première depuis l'occupation allemande.

A cette occasion, le « Journal de Cologne » soulève un point de procédure qui mérite d'être examiné.

D'après l'art. 8 du code criminel, tout condamné aura la tête tranchée, l'exécution du jugement se fera aux lieux indiqués par le jugement.

La peine de mort n'a plus été appliquée en Belgique depuis 50 ans, le souverain la commuant en celle des travaux forcés à perpétuité. Elle n'est toutefois pas abrogée, et un bourreau est toujours en fonctions, aux émoluments de 1100 fr. par an. En l'état de choses actuel, c'est au Gouverneur général qu'il appartient de décider si la sentence doit être ou non exécutée.

PROPOS D'UN GRINCHEUX

A Mont-sur-Marchienne

Monsieur Desy fait le mort ; lui qui fut si empressé de relever notre premier article n'a plus l'air de vouloir bouger.

C'est dommage pour lui et pour nos lecteurs. En attendant, nous sommes en droit de le presser en lui renouvelant la question lui posée déjà :

Qu'attendez-vous pour mettre fin aux abus que vous *connaissez* et dont on a tant parlé à Mont-sur-Marchienne, et dont vous vous êtes plaint vous-mêmes à différentes reprises ?

Pourquoi ne proposez vous pas une enquête immédiate, tout en suspendant les membres du Comité incriminé ?

Il est grand temps d'agir cependant et nous nous étonnons de ce que rien n'ait été fait jusqu'ici.

En attendant, la population est anxieuse et se demande à bon droit ce qu'il va sortir de toute cette affaire, où Monsieur Desy s'est lancé tête baissée au début, tout en essayant maintenant de contenir un elan mal calculé.

Heure viendra qui tout paiera (cf. Manuel des Ravitailleurs par Monsieur Pastur), nous pensons que cette heure pourrait bien avoir sonné au clocher de Mont-sur Marchienne. GRIGNEUX.

AU FIL DES JOURS

La neige est revenue...

Elle a déployé en l'honneur de Messire Printemps ses pompeuses blancheurs étincelant de givre. La neige a paré la nature de tous les somptueux apparats des nuits de Noël.

La neige est revenue...

Et ce retour inattendu des flocons glacés et de la bise acerbe a fait revivre pour une éphémère saison, le luxe des fourrures.

Les élégantes, frileuses, ont revêtu leurs mantes d'astrakan ou leurs capes de loutre, elles ont repris leurs monstrueux manchons de zibeline ou de skungs.

La neige est revenue...

La neige et l'hiver, les froids, les glaçons et les vents sauvages. Mais comme la mode exige que les créations nouvelles arrivent à l'heure dite, sans soucis des climats et des intempéries, les dames, esclaves serviles de la nouveauté, ont arboré depuis des semaines leurs coiffes de printemps.

Toquets de paille à la façon girondine, enrubannés de velours pourpre ou de satin vert, niniches fleuries de tendres roses, hauts de forme chargés de clairs feuillages...

Alors, j'ai vu ces jours derniers, dans la féminité coquette, un contraste charmant.

L'hiver emmitouflant dans les chaudes pelisses, tandis que le Printemps épinglait sa joyeuse cocarde aux chapeaux des passantes.

J'ai vu neiger sur des fleurs !

LE SAMARITAIN.

CHRONIQUE LOCALE

Cercle Concordia, rue de Montignies. — La réussite de la fête du 2 avril dépassera les plus belles espérances ! Orchestre brillant, artistes distingués, tout concourt à faire de cette fête une éclatante manifestation de la vitalité et de la valeur des trois chorales : Edgard Tinel, Union Carolorégienne, l'Etoile.

Les 125 exécutants, sous la direction de M. Jules Detry, donneront « Les Proscrits » et la « Chanson Espagnole ».

Fortifiant Cusenier. - Xérès Vermouth Sec. E. Vissoul, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Accident. — Un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit hier matin, rue de la Montagne.

Un ouvrier maçon nommé Carly Louis, âgé de 40 ans, domicilié à Baisy-Thy, d'où il est arrivé hier matin, était occupé à démolir un pan de mur séparant les anciens magasins à « Jeanne d'Arc » de la pâtisserie attenante.

L'ouvrier juché sur ce mur à hauteur du premier étage n'avait pas remarqué un autre mur qui menaçait ruine ; il travaillait tranquillement quand celui-ci s'écroula sur lui et le projeta sur le sol où on le ramassa couvert de débris.

Les autres ouvriers présents se précipitèrent à son secours, pensant bien ne retirer qu'un cadavre.

Il n'en était heureusement rien, leur camarade avait échappé par miracle à la mort, au milieu de l'avalanche de briques et de platras qui le recouvraient.

Le docteur Polet, passant en ce moment, s'empressa de donner les premiers soins au blessé en attendant que la voiture hamac, requise par les soins de M. Paquet, officier de police, transporte Carly à l'hôpital où des soins urgents lui furent donnés.

Le docteur Polet a relevé des blessures au pied droit et au poignet. Carly se plaint de vives douleurs dans le dos.

On espère que des complications graves ne surviendront pas, et quelques jours de repos suffiront pour rétablir complètement le blessé.

Savon mou extra mousseux 1 fr. 65 en boîte de 1 kilo
Magasin Economique, 46, Boul. Audent

Danger public. — Les habitants de la rue Cayauderie demandent à M. Qui de droit de bien vouloir ordonner les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et celle des passants dans leur rue.

De graves accidents sont à redouter à cause des murs branlants et calcinés des maisons incendiées de cette artère.

Ces murs menacent à chaque instant en s'écroulant dans la rue d'occasionner des accidents graves, et on sait que cette artère est très fréquentée.

Nous pensons qu'il aura suffi de signaler cet état de choses pour qu'on donne satisfaction aux réclamants.

La Bière de chez Lejuste
EST UN VRAI RÉGAL - QUELLE FINESSE

L'affaire du vol de lard au ravitaillement de Dampremy, jugée samedi dernier en correctionnelle, fut mise en délibéré.

Le jugement sera rendu samedi prochain.

Oui, à l'apéritif aux Mille Colonnes.

Le marché du bétail. — Il se présente au marché officiel du bétail, à Anderlecht, un fait bien caractéristique de la situation actuelle.

Le nombre de têtes de bétail qui ne trouve pas d'acheteurs va croissant de semaine en semaine.

Les vendeurs amènent beaucoup de marchandises, mais, comme les prix vont sans cesse croissant, la consommation diminue de plus en plus. On assiste donc à un phénomène qui renverse complètement les lois de l'offre et de la demande. L'offre dépasse de beaucoup la demande et malgré cela, les prix restent étonnamment élevés. 710 bêtes ont été offertes en vente au marché, près de 250 n'ont pas trouvé d'acheteurs. Les prix ont varié entre 3 et 3 fr. 20.

Au dernier marché des veaux, 400 bêtes ont été vendues. Selon la qualité, les prix ont varié entre 2 fr. 75 et 3 fr. 75. En raison de l'abondance des veaux, on prévoit qu'une baisse devra prochainement se produire.

En résumé, on peut affirmer que la consommation de viande a diminué de plus d'un tiers en raison des prix exagérés, imposés par les traitants.

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur les avantages de notre abonnement postal.

Moyennant **fr. 2.50** par mois ou **fr. 7 50** par trimestre, *La Région de Charleroi* est remise dans toute la Province de Hainaut à nos abonnés, au premier courrier du matin.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste de la Province et aux facteurs en tournée.

Pour réussir en photographie
Employez les appareils et produits
FRITZ 6, Passage de la Bourse

Au Cercle Elisabeth. — La première grande séance de charité organisée dimanche dernier par le Cercle Elisabeth a obtenu un très gros succès.

La vaste et magnifique salle des fêtes de Concordia était archi-comble et un public enthousiaste a fait aux sympathiques artistes un chaleureux accueil qui fut, d'ailleurs, amplement mérité.

Le drame si poignant et si moral « Les Crochets du Père Martin » a été interprété de magistrale façon ; tous les acteurs sont à féliciter ; citons spécialement MM. A. Ernotte dans le rôle du Père Martin, R. Eglem et A. Degauque dans ceux de Armand et Félicien.

Quant à Mme Pianetti et Mlle Raymonde Méry, elles furent superbes dans les rôles de Geneviève et de Amélie.

Ce beau spectacle fut agrémenté d'intermèdes très appréciés : Mlle Glet et M. Druez furent frénétiquement ovationnés pour la maîtrise avec laquelle ils chantèrent de beaux couplets de nos airs d'opéra.

M. Doneux, le talentueux violoniste, a aussi recueilli une ample moisson de bravos pour l'exécution impeccable de « Légende ».

Citons, enfin, le sympathique chef d'orchestre, M. Jules Rassart, qui s'était assuré le concours de réputés musiciens qui nous ont régalé d'une audition superbe de morceaux choisis.

L'« Œuvre des Enfants de Soldats » aura, certes, fait une belle recette et nous nous en réjouissons.

Comités de Ravitaillement

Roublardise et Bonne Foi - Quelques Questions

POMMES DE TERRE. — Un articulet paru dans « La Région » du jeudi 23 courant, sous la rubrique « Châtelet » et annonçant la vente de pommes de terre dans cette commune, m'oblige — si le fait rapporté est vrai, à poser quelques questions, aux grosses légumes des Comités supérieurs de ravitaillement.

Ah ! compère Grigneux, que ne puissiez vous assister aux réunions hebdomadaires du lundi des délégués des communes !

Ce que vous y auriez occasion d'y exercer votre esprit caustique, d'y faire ample moisson d'observations intéressantes et surtout d'y acquérir une couche épaisse de sereine philosophie ! !

Nous allons, pour l'édification des lecteurs de la « Région », passer rapidement en revue quelques faits caractéristiques.

S'il était une commune qui ne faisait que geindre aux réunions des Bourgmestres sur la pénurie des pommes de terre c'était bien Châtelet, par l'organe de son représentant. Lundi dernier, force fut quand même audit représentant d'avouer qu'il en avait reçu et ce aux exclamations de l'assemblée qui s'apitoyait tous les lundis sur les doléances de Châtelet.

Mais que fut-il décidé lundi dernier ? C'est que dans l'ignorance des quantités dont on pourrait disposer pour la semence « toutes les pommes de terre que l'on recevrait, devrait être réservées pour la plante ».

Il me revient qu'une distribution faite par la commune de Marchienne au Pont a eu lieu également aux Usines Léonard Giot.

Est ce ainsi que l'on respecte les décisions prises solennellement à Charleroi ?

Et que vont faire les autres bourgmestres ? Vont ils distribuer les pommes de terre pour l'alimentation où les réserver pour la plante ? Il est à supposer qu'ils n'ont plus qu'à s'incliner devant le précédent créé.

PLANTATION DES POMMES DE TERRE. — Sous l'impulsion de M. Hénin, des commissions s'étaient formées dans toutes les communes pour contracter avec les cultivateurs, au sujet de la plantation des pommes de terre, à l'effet d'assurer l'alimentation de la population, l'hiver prochain.

Mais à la réunion des bourgmestres, il a été signalé que certaines communes s'écartaient du contrat type adopté et accordaient aux cultivateurs des avantages supérieurs à ceux fixés.

N'est-ce pas pourtant suffisant, de payer les pommes de terre à 10 francs les 0/0 à l'arrachage, et quelques communes vont-elles se faire le jouet des cultivateurs, au détriment des classes nécessiteuses, dans les tristes circonstanes que nous traversons ?

Naturellement, les cultivateurs des communes s'en tenant loyalement au texte du contrat, refusent de se lier pour des prix inférieurs, à ceux accordés dans les communes limitrophes.

Qui donc mettra fin à cette situation anarchique ? En tous cas, je connais certaines communes qui sont décidées à se croiser les bras et à ne plus rien faire du tout.

COIN DE TERRE — Savez vous le but du Coin de terre ? C'est de mettre à la disposition des nécessiteux, des terrains « incultes » et ainsi tirer profit d'un capital improductif. Le principe de cette œuvre est excellent et tout le monde a applaudi à sa création. Mais il est aisé de comprendre, que son champ d'action est forcément limité, les terrains incultes étant plutôt rares dans nos contrées.

Naturellement, cette œuvre excellente, ne pouvait intéresser qu'un nombre forcément restreint de communes, « là où il existait des terrains incultes ».

Les bourgmestres de nombre de communes, s'en tenant à l'esprit du Coin de terre, se désintéressèrent de cette question, « puisqu'ils n'avaient pas de terrain incultes chez eux.

Or, qu'avons nous vu à la réunion de lundi dernier ? Le bourgmestre d'une grosse commune industrielle, appuyé par un autre encore plus gros que lui, avouer naïvement, qu'il avait compris dans l'Œuvre du coin de terre, tous les jardins ouvriers de sa commune !!!

Donc les bourgmestres, qui dans leur candeur croient qu'il existe des règlements pour être respectés, sont roulés dans les grands prix, par les bourgmestres roublards, qui jouent « coin de terre » avec tous les terrains indistinctement.

Avouez que cette façon d'interpréter et d'appliquer les règlements est édifiante.

CONCLUSION. — Par ordre des Comités : national, provincial, régional, de multiples et fastidieuses besognes sont imposées aux Comités locaux : correspondances pour des niaiseries, comptabilité nouvelle mise au rancart la semaine suivante, drapeau blanc, division des locaux, etc., etc., etc.

Une réflexion s'impose : les comités supérieurs — où les employés probablement trop nombreux — ne savent quels prétextes trouver pour emm..... bêter les comités locaux, ne feraient ils pas mieux d'ouvrir franchement les yeux et voir ce qui se passe au grand jour, plutôt que de chercher la petite bête pour des vétilles qui n'en valent pas la peine ??

Ce que d'aucuns pensent tout bas ne craignons pas de le proclamer tout haut.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Jumet. — *Le scandale de la cérésine.* — Il nous revient que cette affaire sera jugée, mardi, devant la 4e chambre du tribunal correctionnel de Charleroi.

Les prévenus : Bureau, Tonneau et Foulon, seront défendus par Mes Jamsin, Henry et Noël.

Lodelinsart. — *Vols.* — L'une de ces dernières nuits, des voleurs se sont introduits chez M. A. Henraut, instituteur au Centre, et y ont enlevé 3 lapins, 50 kgs de pommes de terre et cinq à six bouteilles de gueuze et Bordeaux.

La police est sur une piste sérieuse ; des arrestations sont imminentes.

— L'avant dernière nuit, une tentative de vol a été commise, rue des Aulniats, chez J. B. Glavie, négociant.

Les malandrins, pour s'introduire dans le magasin, ont enlevé des briques au pignon.

Eveillé par le bruit, Glavie se leva et mit les malfaiteurs en fuite.

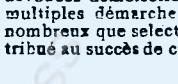
Gonze Opticien - Spécial.
Maison de confiance, fondée en 1882
12, Rue Puissant

Gilly. — *Œuvre des nourrissons.* — Succès complet, tel est en deux mots le bilan de la matinée artistique que l'Œuvre des nourrissons a donné samedi dernier.

Un public nombreux et choisi remplissait notre jolie bonbonnière gillicienne. La partie artistique était confiée au Cercle « Caritas ». Il a interprété à la perfection la charmante comédie « La Petite Chocolatière », qui a été rendue avec un naturel superbe et une crânerie de bon aloi. Mme Pianetti est une Benjamine très comédienne, elle est simplement délicieuse en sa vivacité spirituelle et gamine.

Le rôle de Rosette était rempli avec talent par la gracieuse Mlle Holaind. Les deux frères L. ont tenu avec un égal bonheur deux rôles très importants. Marcel représente un peintre très méridional, à la verve picaresque, tandis qu'Henri figure avec autorité un jeune bureaucrate, revêche et pourtant aimé du beau sexe. Dans le rôle du père de la petite chocolatière, M. C. est un millionnaire triomphant et un papa pitoyable. M. B. fonctionnaire méticuleux, a rempli avec beaucoup de succès le rôle du prud'hommesque beau père Mingassol.

Comme fiancé évincé, M. T.., dans le rôle de Hector de Pavezac, n'a pas son pareil. Bien que moins importants, les autres rôles n'ont pas été tenus avec moins de soin. Tous les acteurs, dames et hommes, ont rivalisé de verve et de correction. On le sent on le voit, ces amateurs, nous allions dire ces artistes sont des acteurs consommés, rompus aux exigences de la scène, à la voix cultivée, à la diction pure, au geste aisé.

Nous avons également à signaler la splendide mise en scène, digne des théâtres parisiens. Les intermèdes étaient confiés à de talentueux chanteers : M. Maniet, baryton, nous a détaillé à la perfection « La prière du Moine » et la « Charité » de Faure. Tandis que le Quatuor de la Société Royale des XXV, composé de MM. A. Lambert, L. Piérard, J. Dailly, O Gilles, nous a phrasé avec infiniment de délicatesse, de goût et de sentiment « C'est pou l'Pauv monte ».

L'excellente symphonie, engagée par le cercle « Caritas » et dirigée avec autorité par M. G. Moreau, qui avait bien voulu assurer son désintéressé concours à la fête, s'est fait applaudir pour la façon irréprochable avec laquelle elle a exécuté les morceaux au programme.

A l'issue de la soirée M. Albert George, président de plusieurs sociétés, qui avait consenti de conduire à bien l'exécution du concert, prend la parole au nom de Mme F. Ligny, présidente d'honneur de l'œuvre des nourrissons, exprime à tout le monde en général, à chacun en particulier, sa vive gratitude pour tout le dévouement apporté à la réussite de cette fête de bienfaisance.

Il remercie aussi le Comité du Cercle Entre-Nous, président M. Lixon, le Comité du Cercle Le Souvenir, vice président M. Georges Leblanc ; ce dernier s'est tout spécialement dévoué pour le bienveillant concours apporté pour la réussite de la matinée artistique.

Merci aussi à M. Hauweyns qui a généreusement prêté la belle salle de son Cinéma

Pour finir, il rend un tout spécial hommage aux dévouées demoiselles de l'œuvre qui, par leurs multiples démarches, ont amené un public aussi nombreux que select et qui ont puissamment contribué au succès de cette inoubliable soirée.

Avonce Nanane.

Aldi S'impose pour sa qualité
20 Cigarettes 20 centimes

Malgré les difficultés existantes, le DOME DES HALLES, Charleroi, habille toujours aux anciennes conditions. 2382

Marchienne-au-Pont. — *Les pommes de terre.* — Trois wagons de pommes de terre destinées à la plantation viennent d'arriver à Marchienne. On annonce encore l'arrivée prochaine de 6 nouveaux wagons.

Il va sans dire que ces canadas ne seront distribués qu'au moment de la plantation.

Voleur pincé. — Pendant la nuit du 15 au 16 courant, on avait volé au préjudice de Mme Clotilde Douchamps, rue de la Providence, une quantité considérable de linge que cette dame avait mis sécher dans son jardin.

L'auteur de ce vol vient d'être découvert dans les circonstances suivantes :

Dimanche matin, un batelier dont le chaland était amarré au quai du Bassin est venu se plaindre à la police qu'on lui avait volé un sac contenant 75 kilos de pommes de terre déposé sur le pont de son bateau.

Les soupçons de la police se portèrent immédiatement sur un nommé Pierre Verhoven, qui fut interrogé séance tenante. A son attitude embarrassée, l'agent Marchand décida d'entrer dans la demeure de Verhoven et reconnut dans sa chambre le linge volé à Clotilde Douchamps dont on avait donné le signalement à la police.

Poursuivant ses investigations, l'agent se rendit au grenier où, dans un coin obscur entre les poutrelles du plancher, il trouva les pommes de terre volées sur le bateau.

Le linge a été restitué à sa propriétaire ; les pommes de terre le seront demain, et Pierre Verhoven s'est vu dresser deux bons procès-verbaux.

Charité. — Il nous revient que l'armée du salut qui a déjà fait don aux nécessiteux de 500 paires de sabots, continue ses bienfaits en distribuant chaque semaine de 250 à 300 rations de soupe.

Pour le moment elle fait confectionner une quantité considérable de vêtements et de tabliers qui seront également distribués aux nécessiteux sans distinction de parti. Voilà qui est bien.

Paniers et mannes en 1e genres et pour 1e métiers, corbeilles, berceaux, vanneries fines, à des prix défiant toute concurrence 261, r. de Châtelet, Couillet (arrêt du tram).

Marchienne-Docherie. — *Rebellion.* — Dimanche soir, vers 9 h., la police fut prévenue qu'un nommé Constant Haye, dit Constant du Marchaux, âgé de 34 ans et sous la surveillance de la police, se trouvait en compagnie d'une bande de voyous, au café tenu par Edouard Nel, rue de Bayemont.

L'agent Sturbois se rendit immédiatement sur les lieux pour procéder à l'arrestation du dangereux individu, mais celui-ci se rebella violemment, lançant force coups de pied à l'agent qui fut atteint au ventre et à la jambe gauche et légèrement blessé.

Grâce à l'intervention de l'adjoint Dubus et de l'agent Patriarche, le forcené fut maîtrisé. Il a été mis à la disposition du Parquet et sera poursuivi pour rupture de ban et rebellion.

Houdeng-Gœgnies. — *Hommage à un brave.* — La mort foudroyante de M. le docteur Emile Cellier, en pleine tournée de visites, a produit une grande impression à Houdeng Gœgnies et dans toute la région, où le regretté défunt était très estimé et apprécié.

Les œuvres de guerre locales perdent en lui un réel soutien. C'était pour lui un vrai plaisir de donner ses soins gratuitement aux femmes et aux enfants de nos soldats et son appui à l'œuvre des Nourrissons, dont sa dévouée épouse était vice-présidente.

Les funérailles de ce médecin, mort au champ d'honneur du devoir, ont été l'occasion d'une grandiose manifestation de sympathie rendue à sa mémoire.

A la mortuaire, MM. Camille Clinquart, Victor Delattre et le docteur Quintens ont mis en relief les brillantes qualités de cœur et d'intelligence de cet homme de bien foudroyé à la fleur de l'âge.

Puissent ces marques de sympathie générale, atténuer la douleur des siens.

Binche. — *La foire rétablie.* — Notre importante foire aux chevaux et bestiaux, qui n'avait pour ainsi dire plus eu lieu depuis le début de la guerre, sera rétablie à partir du 16 avril prochain.

Ce sera une bonne aubaine pour notre commerce local, si éprouvé par les événements actuels.

Haine-Saint-Paul. — *Epidémies* — Par suite des épidemies qui règnent dans la population scolaire, les Autorités communales ont fait fermer les classes pendant quelques jours pour procéder à une désinfection en règle des locaux.

Fayt-lez-Manage. — *Un faux monnayeur.* — Des pièces de 25 centimes en plomb circulaient dans la commune depuis quelque temps. Les allures de l'épouse Emile D., modeleur, rue du Moulin, mirent la puce à l'oreille de la police locale.

Une descente à son domicile surprit le faux monnayeur en pleine occupation, au milieu de son attirail et devant six pièces de plomb fraîchement coulées. Le tout fut saisi. L'homme fut dirigé sur Charleroi. Il est père de deux enfants. Il a déclaré que la misère l'avait poussé.

Soire-sur-Sambre. — *Un déséquilibré.* — Jeudi se présentait à la maison communale un individu qui demandait à être accompagné par un membre du Conseil jusque Charleroi où devaient l'attendre un ingénieur Anglais, un Belge et un Français. Notre homme avait inventé un nouveau système de mitrailleuse dont les balles devaient spontanément atteindre, soit un officier d'état-major, soit un simple soldat, suivant la volonté du commandant.

Au surplus, notre général improvisé avait trouvé un moyen bien simple de prendre Hambourg par surprise ; l'armée belge se déplacerait suivant le grand cercle qui passe par Hambourg et, à l'improviste, déboucherait du Pôle Nord !

Le garde champêtre parvint, non sans peine, à faire comprendre au dément qu'il devait retourner immédiatement chez lui où les sommités du monde militaire se trouvaient déjà réunies pour l'attendre.

Il s'agit d'un nommé V. L. de Cousolre.

Grand-Reng. — *Vol audacieux.* — La nuit du 18 au 19 courant, des voleurs se sont introduits dans une cave attenante à l'habitation de M. Stordeur, fermier. Après avoir percé un trou dans le mur, ils ont enlevé environ 800 kilogs de pommes de terre d'une valeur approximative de 150 fr.

Grâce au flair du garde Lambert, les voleurs pourront sans doute être mis, sous peu, à la disposition du procureur du Roi. Des perquisitions opérées immédiatement au domicile des voleurs présumés amenèrent la découverte d'une quantité de pommes de terre volées.

Il est certain que les individus, adroitement questionnés, ne tarderont pas à avouer leur vol.

Merbes-le-Château. — *La semaine Secours et Alimentation* — Rien de bien intéressant au sujet des secours. Quant à l'alimentation, nous notons avec plaisir une amélioration dans la qualité du pain ; le comité régional d'Hayettes nous annonce une forte quantité de lard ainsi que des pâtes alimentaires. Le saindoux brille par son absence. Il nous semble que les comités d'alimentation prendraient sage mesure en distribuant le lard en deux fois, de façon à permettre aux chômeurs de prendre leur ration entière.

La charcuterie de la **Maison Chantraine**, 37, rue de Marcinelle, ainsi que tous ses produits sont reconnus supérieurs. Tous les samedis à 5 h., spécialité de boudin blanc aux fines herbes et tête de veau tortue.

Chronique des Tribunaux

(Service spécial de La Région.)

Tribunal Correctionnel de Charleroi

AUDIENCE DU 25 MARS

Les Falsificateurs

— Aloïse Fleck, de Manage, a vendu du lait écrémé à raison de 60 pour cent. La cruche ne paraît pas de bande. Dont coût : 100 frs d'amende.

— Sara Buchet, de Gilly, a vendu du lait falsifié de 30 pour cent d'eau. Elle est condamnée à une amende de 100 francs.

— Sylvie Millecamps, de Marchienne-au-Pont, est poursuivie pour avoir vendu du beurre contenant 58 pour cent d'eau.

Cela lui vaut 100 francs d'amende.

— 100 frs d'amende à Pierre-Josepg Dooms, de Courcelles, pour avoir mis 20 °/° d'eau dans le lait qu'il débitait à sa clientèle.

— Augusta Draye, demeurant à Joncret, est prévenue de falsification de lait à raison de 30 pour d'eau, Le tribunal la condamne à une amende de 150 francs.

— Léontine Mary, de Carnières, à introduit dans son beurre 17 p. c. 8 d'eau au dessus de la tolérance légale.

Elle est condamnée à une amende de 50 francs.

AUDIENCE DU 27 MARS

Entretien de concubine. — Aimé G., de Thirimont est poursuivi pour entretien de concubine. C'est le bourgmestre et le garde champêtre de l'endroit qui ont fait le constat.

Me Aril Carlier se porte partie civile pour la femme du prévenu et Me Paul Paternoster défend ce dernier.

L'instruction de cette affaire est très laborieuse; la défense relève certaines contradictions dans les déclarations du bourgmestre et du garde champêtre. Ce dernier, fait remarquer Me Paternoster, est seulement auxiliaire et a été nommé depuis le début de la guerre.

Qu'on ouvre une instruction en faux témoignage, conclut l'honorable avocat, et alors on verra le casier judiciaire de certains témoins !

M. le Président déclare qu'il va faire signer les dépositions par chacun des témoins et qu'une instruction en faux-temoignage sera ouverte, car il y a certainement un clan qui ment.

L'affaire est remise au 26 avril prochain pour les plaidoiries.

Une affaire sensationnelle. — Les audiences de la 5e chambre correctionnelle, vendredi et samedi furent, en majeure partie, consacrées à l'instruction d'une affaire qui passionna assez fortement la population du pays de Charleroi.

En la nuit du 17 au 18 février, le Magasin communal de Dampremy reçut, à son tour, la visite de personnes indélicates, qui emportèrent le café, le lard, le saumon, la chicorée et les sacs.

Le lendemain, dans la soirée, l'agent Pétus, de passage en la rue de l'Egalité à Charleroi-Nord, remarqua un déchargement de lard en la demeure du sieur Mineur François Joseph, cabaretier de son état, et marchand de bières.

Il avertit immédiatement M. le commissaire de police Janvier, qui accompagné de l'agent précité et d'un autre appelé Muls, se disposait à enquêter ; quand il découvrit le camion vidé, en face d'un estaminet situé au coin de la rue de Lodelinsart.

Le conducteur, Dermulle Oscar, un frippier de Dampremy, ainsi que ses compagnons d'alors : Dermulle Victor (son frère), un journalier de Monsecron et Rousseaux Fernand, un verrier marcinellois, tous trois, interpellés et mis en état d'arrestation.

Au commencement des débats, le 3e déclare avoir acheté à un inconnu le café et le lard vendu à Mineur; tandis que le 2e affirme n'avoir participé qu'au transport.

Le 1er, lorsqu'il est interrogé, soutient avoir cédé ce que le 3e lui a présenté.

L'agent Pétus est suivi à la barre par M. le Commissaire Janvier. Celui ci raconte de quelle façon il procéda.

Il a trouvé le 1er en possession de 1 650 fr. 50, dit il, puis relate ses différentes versions.

M. Barriau, le distingué commissaire de police de Dampremy, explique ensuite comment le vol s'est opéré.

Les malandrins ayant escaladé un mur et brisé un carreau, parvinrent dans le magasin communal.

Il a relevé trois empreintes différentes.

M. Dandoy évalue le préjudice causé à 2,000 frs environ, et, celle en l'habitation de qui le premier déposa le corps du délit témoigne avant l'audition des cinq témoins cité par la défense.

Le 5e est une pensionnaire du 1er prévenu, et elle certifie qu'il n'a pas dé ogé la nuit du 17 au 18.

Au cours de son réquisitoire, M. Van den Hove dit :

Ceux ci, s'ils ne sont pas les auteurs directs du vol en question, n'en sont certes pas moins les auteurs indirects.

S'efforçant de démontrer pourquoi il considère Mineur grandement coupable, l'honorable organe de la loi demande si ce ne lui parut pas étrange la présentation de 500 k. de lard, denrée introuvable maintenant.

Il explique la faute commise par chacun des impliqués, stigmatise l'œuvre de Rousseaux.

M. Van den Hove, relève cet aveu du fils de Mineur : « La veille du vol, mon père m'avait annoncé qu'il réalisersit un achat de lard ».

Il conclut à un châtiment sévère.

Me E. Van Bastelaer examine quelles sont les charges qui accablent les frères Dermulle.

Me Lebon plaide pour Rousseaux Fernand et Me Jamin pour Mineur François

En outre, il se constitue partie civile et réclame aux frères Dermulle la somme de 1660 frs à titre de remboursement, ce qui provoque une vive riposte de la part de Me Van Bastelaer.

Le jugement sera prononcé le 1er avril.

Coups. — Adrien Loretto de Mellet et Emile Baudoux de Wayaux, ont cru avoir surpris un certain soir le nommé J.-B. Genard de Ransart, maraudant des carottes, alors que celui ci s'était simplement éloigné du chemin trompé par l'obscurité.

J.-B Genard fut frappé à coups de fourche par le fermier et son compagnon. Puis, reconduit à la ferme Lorette, il fut enfermé dans la grange ; à 9 heures moins le quart, les prévenus ayant reconnu leur erreur, remirent Gérard en liberté et lui firent des excuses. L'incapacité de travail résultant des blessures dura 3 mois.

Me Paternoster se porte partie civile au nom de Genard.

MMes Beaufaux et Noël défendent les prévenus. Ceux ci prétendent qu'ils croyaient se trouver en présence d'un maraudeur. Baudoux n'a pas frappé.

Me Paternoster a la parole pour réclamer condamnation de Lorette et de Baudoux qui ont frappé comme des sourds sur Genard qui, certes, n'est pas un voleur de carottes ; il n'avait même pas de sac et avait endossé ses beaux habits.

L'honorable avocat examine la gravité des blessures reçues et demande au tribunal d'accorder à son client une somme de 1157 francs à titre de dommages et intérêts et de reserver les droits de la partie civile pour le cas où l'incapacité de travail se prolongerait.

Me Beaufaux présente la défense de Lorette et soutient que celui-ci a agi comme le ferait tous les propriétaires soucieux d'empêcher que les maraudeurs ne s'emparent des carottes.

Lorette a été de bonne foi et n'avait aucune intention méchante, conclut Me Beaufaux.

Me Noël met en doute les déclarations de la partie civile. Le chemin que suivait Genard est bien connu de tous les Ransartois qui l'empruntent très souvent. Il est donc impossible que Genard se soit égaré.

L'attitude de Genard a été celle d'un maraudeur surpris. Il y avait une berge à gravir et il ne devait pas quitter le chemin sans le savoir.

L'honorable avocat dégage la responsabilité de Beaudoux. Seul Lorette a peut être été un peu trop loin.

Le tribunal condamne Lorette Adrien à 110 fr. d'amende accordé à la partie civile une somme de 500 francs à titre de dommages et intérêts.

Quant à Emile Baudoux, il est acquitté.

FINANCES

Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France. — Le bénéfice de l'exercice 1915 s'est élevé à 10 4 millions de frs. Il ne sera pas distribué de dividende. (Pour l'exercice 1914, le dividende avait été de 4 °/° pris sur les réserves, et pour 1913, de 8 °/°.) L'administration propose des amortissements extraordinaires jusqu'à concurrence de 87.7 millions de francs, dont 66 6 millions seront pris sur la réserve et 21.15 millions sur les bénéfices des années 1914 et 1915.

°°°

Dresdner Bank, Berlin-Dresden. — Les bénéfices bruts s'élèvent à 41.2 millions de mark (contre 40.9 millions de mark en 1914) ; charges financières, 16.2 millions de mark (16 8) ; benefices net, 25 millions de mark (contre 24 millions de mark) ; dividende, 6 p. c. (6 p. c.) ; amortissements sur immeubles, 0 6 millions de mark (0.6) ; fonds de prévoyance pour le personnel, un quart de million de mark.

Ce fonds s'élève maintenant à 4.8 millions de mark ; amortissements, 6 millions de mark (5 millions de mark) ; à nouveau, 0,5 millions de mark (0.5) ; gratifications aux employés, 2 75 millions de mark (2 6) ; tantièmes, 2 millions de mark (2.06) ; administration, 0.5 millions de mark. Le capital de la Dresdner Bank est de 200 millions de mark, les réserves se montent à 61 millions de mark.

La Dresdner Bank avait touché l'année dernière pendant six mois encore le bénéfice de sa grande succursale de Londres. Cette ressource lui fait défaut maintenant.

∴

Armand LAZARD, agent de change, 24, rue du Pont Central, Charleroi. Achat et vente de titres. Payement de coupons.

Nous sommes acheteurs en actions ordinaires : Taretzkoïe, Charbonnages Willem Sofia et dividendes Laura.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de :

Mlle IDA PIGNEUR, enfant adoptive de la famille Arthur Charles-Mathève, décédée à Charleroi le 25 mars 1916, à l'âge de 9 ans.

Les funérailles seront célébrées le mercredi 29 courant, à 8 heures du matin, en l'église paroissiale de la Ville-Basse.

Réunion en la mortuaire, rue Charles Dupret, 34, à 7 h. 3/4.

SPORTS

Billard

CHARLEROI. — Billard-Club du Nord. A. Leclercq, Grand'Rue, 163. — Grand match de bienfaisance Maes-Jaupain, 500 points. — Ce fut un gros succès ; professeur et élève rivalisèrent d'adresse et d'entrain.

Le jeu très habile de M. Jaupain, que nous avons dépeint en maintes circonstances, révélait les grandes qualités de son précepteur et le soin particulier qu'il avait mis à en faire un joueur digne de lui.

Avec une facilité surprenante, M. Maes, qui laisse l'impression qu'aucune difficulté n'est insurmontable, nous a démontré qu'il était un virtuose accompli. Son jeu classique et beau, est détaillé avec tant de finesse, qu'il semble inculqué davantage aux adeptes, le goût de ce sport qu'il pratique avec une impressionnante habileté.

En un mot, son jeu, qui n'échappe à personne, captive et émerveille à la fois.

Jusqu'au 17e coup de queue, M. Jaupain tint tête à son partenaire en marquant 52 points, puis 61, mais fut débordé aussitôt par une série de 59, puis une autre de 88 points, pour ne citer que celles-ci.

Trente trois coups de queue suffirent pour atteindre les 500 points fixés pour le match, et qui, en raison de la force des joueurs, auraient pû se limiter à 25, si quelques coups malheureux n'étaient venus contrarier les débuts.

La victoire, que s'attribua M. Maes, lui donna 15,15 de moyenne contre 10,63.

La finale officielle du concours fut honorée de la présence de MM. les Président et quelques membres du Billard-Club du Sud.

A l'issue de cette intéressante lutte M. Demanet président du Club du Nord, adressa ses vives félicitations aux deux partenaires et remercia la Société Collaboratrice pour tout son dévouement.

En termes fort élogieux, M. Goes, délégué du Club, exposa la grande efficacité d'une telle collaboration et démontra le profit qu'en avait retiré à la fois les bénéficiaires du concours et les membres eux-mêmes.

La leçon avait été supérieure pour ceux ci.

Un petit souvenir fut remis à chacun des participants, et M. Maes se fit l'interprète de ses amis en formulant des vœux pour la prospérité du Club qui peut toujours faire appel à leur gracieux concours pour mener à bonne fin l'œuvre de charité qu'il poursuit,

Les recettes seront publiées incessament.

MEZZI

Affiches, Arrêtés et Avis Allemands

ARRÊTÉ concernant la distillation des betteraves et du sirop. — Dans l'intérêt de l'approvisionnement en sucre et en sirop de la population civile, j'arrête ce qui suit :

Art. 1er. — Jusqu'à nouvel avis, il est défendu aux distilleries d'utiliser les betteraves de tout genre et le sirop dans un but de fabrication.

Art. 2. — Le chef de l'administration civile pourra accorder des dispenses à cette interdiction.

Art. 3. — Les infractions au présent arrêté seront punies d'une peine d'emprisonnement de 6 mois au plus ou d'une amende pouvant atteindre 20.000 mark. Les deux peines pourront être reunies.

Art. 4. — Les infractions au présent arrêté seront jugées par les tribunaux militaires allemands.

Bruxelles, le 13 mars 1916.

Der General-Gouverneur in Belgie,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

Fabrique d'Ecrous du Hainaut

à Montigny-le-Tilleul (Société Anonyme)

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 4 avril prochain, à 11 heures du matin, au Grand Hôtel Warrand, à Charleroi.

Ordre du Jour :

1. Rapports des Administrateurs et des Commissaires.
2. Approbation du bilan et du Compte Profits et Pertes.
3. Décharge des Administrateurs et Commissaires.

Pour assister à l'assemblée, MM. les Actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 18 des statuts. 2233

J'offre

un beau complet pour hommes, sur mesure, en tissus très solide, cent dessins au choix, pour le prix incroyable de

29 Fr.

Coupe et façon garanties

A LA RUINE

98-100, rue du Manège, près du Viaduc
CHARLEROI 2420

TOURBE LITIERE
-- Engrais Chimiques --
SAVON en poudre
Léon RILE, 3, Rue de l'Hôpital
MARCHIENNE-AU-PONT 2482

Prix spéciaux pour la guerre
ECOLE DE COUPE
ET DE COUTURE
41, rue du Grand-Central, Charleroi
Directrice : Mme Vve L. Pirsoul
Leçons particulières à l'heure et par parties
Leçons à domicile.— Vente de Journaux de Modes
Patrons sur mesures 2388

Scierie Mécanique - Commerce de Bois
JULES MÉLOT
Rue Jh Lefebvre, 22 à 30, FLEURUS
Bois de construction, de menuiserie et d'emballage. — Sciages de toutes dimensions sur commande. — Lattes à plafond fendues en sapin du Nord.
Marchandises rendues franco, par camion, dans un rayon de 20 kilomètres. 2307

Savon genre Sunlight
ESPERANZA
Dépositaire Général : 2494
LÉOPOLD LORENT, 135, rue du Mayeur, Châtelet.

- Savon Noir -
en cuvelles de 25 et 50 kilog.
à partir de 2 fr. 50 jusqu'à 4 fr.
Toutes qualités, extra mousseuses, exemptes de matières nuisibles.
Huile de lin disponible
Agents sérieux sont demandés. 2164
S'adr. J.-D., rue de la Hure, 1, Binche

Pour les réponses aux annonces au bureau du journal, on est prié de rappeler sur l'adresse le n° de l'annonce.

Ventes et locations

Jolie maison à louer rue César Depaepe, 12, Marcinelle Prix de guerre 600 fr. 2528

A louer ou à vendre, très grande facilité de payement, belle maison, remise, grand jardin, eau, électricité, à Jumet, rue Wattelar 97. S'adresser à la Région. 2520

Offres et dem. d'emploi

Garçonnet d'une douzaine d'années est demandé comme conducteur et apprenti, chez un chaisier aveugle. S'adr. à Edouard Bascour, rue Peine-Perdue, 19, Charleroi. 2530

On demande pour Charleroi dans maison fermée servante à tout faire, sérieuse et active, munie de bonnes références. S'adresser bur. du journal. (2533

Denrées coloniales demande représentant sérieux et bien au courant. Références exigées. Ecrire T. bur. journal 2500

Annon. diverses

Achat de vieux papiers. Destruction des archives Florian Bolle, 16, rue Desandrouins, Charleroi. 2262

Un Mimiographe Edison, 1 Cosmotyle, à vendre d'occasion. Papeterie Bertrand, 25 rue de France, Charleroi. 2493

Auto-motos-cycles A. M. C. 53, r. du Gd Central. — Vente et achat de vélos neufs et d'occasions. Atelier de réparations. 2498

A vendre vaches laitières fraîchement vêlées, trois veaux de l'année, 33, rue de Nalinnes, à Marcinelle Haies. 2531

Epluchures de pommes. Nous achetons à 2 centimes le kilog, 33, rue de Nalinnes, Marcinelle et 26, place du Sud, Charleroi. (2532

Fermiers Cultivateurs

Sulfate de fer déshydraté pour la destruction des senés HATEZ-VOUS
Sel agricole, sel raffiné demi-gros
Sel raffiné fin fin
S'ADRESSER
Sté Ame de la Basse-Sambre
à MOUSTIER-S-SAMBRE

Produits Destrée et Cie
HAREN-NORD
Lessive Extra — — — — — —
Mine de plomb « Styx »
— — Tampon Outre-Mer Destrée
Marchandises toujours disponibles
Demandez prix et échantillons
R. SCHMIDT
Dépositaire 2529
et Agent général pour le Hainaut
131, chaussée de Bruxelles
JUMET

Maison BROUETTE, à Châtelet. -- F. LÉANNE, successeur
Ire Communion Coiffes, aumônières, garnitures de robes, fausse bijouterie, livres de messe, chapelets, gants, rubans, etc., etc., **aux plus bas prix.**
Laines à tricoter en toutes teintes. Grand choix de bas et chaussettes pure laine, etc.
Spécialité de coton à crocheter et à broder D. M. C., Tambour, Cats, etc.
Fils à coudre, savons **Maubert, véritable glycérine** ; Peignes et Epingles pour coiffures, etc 1660
La SEULE MAISON vendant bon marché

Deventer-Zeep-Poeder

ON DEMANDE
Charretiers avec grands barots pour travail de transport
Bonnes conditions
S'ADRESSER :
COMPAGNIE ROUTIÈRE 2509
2, rue Bassio, Charleroi

M. Jean Dropsy, de Hanzinelle, informe les laitiers qu'il exposera en vente
Le Jeudi 30 Mars
et jours suivants, un magnifique transport
30 à 40 Vaches
et génisses vêlées et prêtes à vêler. 2525
Echange et Achat de tout bétail

Importants **CAPITAUX** disponibles pour
Prêts Hypothécaires
en 1er rang, sur propriétés de rapport louées ou occupées, terrains cultivés et bois.
Renseignements gratuits : **Cam. J. Bourguignon**, 18, rue de Bosquetville, Charleroi (de 9 à 12 h. 959

MORATORIUM
A Messieurs les Commerçants et Industriels
Pour vos travaux comptables : tenue de livres, organisations, mise à jour, redressements, inventaires et bilans. Expertises, surveillance et liquidation, il est de votre intérêt de vous adresser à des comptables professionnels. Renseignements gratuits à
L'Association des Experts-Comptables
22, rue de Montigny 2258 Charleroi
Consultations : en semaine, de 2 à 6 h., le dimanche, de 8 à 11 h.

Grande liquidation pour fin saison
(50 o/o en dessous du prix de facture)
Renards : Alaska, fumés, blancs, et croisés Etoles et manchons : Petit-gris, Putois. Taupe, Colynshi, Murmelle, Astrakan, Loutre opposum Schungs et d'Australie. —
Quantité de garnitures en schungs, zibelines et martres de Prusse, de France, chinchilla.
Manteaux des derniers modèles, loutres veritables, Chapals et lapins. Astrakan et Taupes. 2210
Rue Roton, 41, Charleroi

Toiles Unies et Rayées
pour Tentes mécaniques
en stock
MAETENS
39-41, rue Wautier, LAEKEN-Bruxelles
2359

Ecole Polytechnique Supérieure de Liége
L'enseignement comprend trois sections :
Mécanique : Diplôme Ingén. mécan. en 3 ans;
Agricole : Diplôme ingén. sucrier en 2 ans ;
Aéronautique : Diplôme Ingén. aéro en 2 ans.
Locaux appropriés — Vastes laboratoires
Rens. DEPAIFVE, dir. doct. sciences phys. mathém. 3, r. Menulphe, Liége. 2006

DOCTEUR POLET
Spécialiste des Maladies de la PEAU
Eczéma, demangeaisons, boutons, rougeurs, maladies de la barbe, chute des cheveux, pellicules, croûtes de lait, ulcères, etc., etc.
Maladies de l'Estomac - Rayons X
CHARLEROI, 3, rue de Montignies.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanche de 9 à 11 h.

Briqueteries Mécaniques
Sainte-Barbe
GOSSELIES
Briques de façade de toutes teintes
Deux millions briques ordinaires à vendre. Peuvent être chargées sur wagons 2277

Mine de Plomb CORNET
en paquets, en bouteilles, en boîte, en vrac
Mine de plomb, en fûts, en vrac
Ceylan, Huile, Reflex, Bohême, préparée, Térébenthine pour fourneaux
Savons mou, dur, en briques
Jules CORNET-DELPORTE, Gosselies
GROS SEULEMENT 2473

Venant de m'associer avec une des plus importantes fabriques de formes du pays, je pourrai fournir les formes aux prix que les maisons de gros achètent, ainsi que toutes les fournitures. De grandes différences de prix seront accordées
Maison Léon MALMARÉE
Chaussée de Bruxelles, 88-90-92
Rue de Pierre-Hans, 1-2-3
Arrêt du tram rue Pierre-Hans 1693

Drogueries, Produits chimiques
Fournitures générales pour la
Photographie
aux meilleures conditions
Révélateur, Viro-Fixateur **Lux**
M. Martin-Bury
52, Rue de Dampremy 1348 **Charleroi**

Avis aux Laitiers
J'ai l'honneur d'informer Messieurs les Laitiers et Fermiers que je recevrai tous les Samedis un beau transport de **VACHES HOLLANDAISES & DU PAYS**, prêtes à vêler ou fraîchement vêlées. 2276
Joseph HANEGREEFS, Marchand de Bestiaux
Arrêt du tram : Fond de Baume HAINE-St-PAUL

Deventer-Zeep-Poeder

EDELWIT
Savon en poudre
Le plus pur connu
Garanti à l'analyse
LAIT CONCENTRÉ
DE HOLLANDE
Qualité extra — Sans rival
MONOPOLE DE VENTE pour le Gros et Demi-Gros
S'adresser --- **EDELWIT**
88, Boulevard Audent, Charleroi

Appareils, Plaques, Papiers, Produits Photographiques
Articles pour peintres et artistes
A LA BOULE ROUGE 469
G. PONS
14, Rue de l'Industrie, 14, CHARLEROI

SAVON Mou brun
Qualité supérieure
Extra mousseux
En barils de : 5 kg 1 fr. 40 le kg
En barils de 2 kg : 1 fr. 50 le kg.
En barils de 12 1/2 et 25 kg ; 1 fr. 30 le k.
Marchandise rendue à domicile dans la banlieue de Charleroi.
78, rue Habart, Marcinelle 2403

Prêts Hypothécaires
Conditions spéciales aux sinistrés de la guerre. Facilité de remboursement total ou partiel en tous temps sans indemnité de remploi. Capitaux importants disponibles. Taux d'intérêt très réduit.
Achat d'Immeubles
en rentes viagères
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
S'adresser
88, boulevard Audent, Charleroi
(en face du Parc) 528
Bureau de 9 h. à midi.

Editeur : CAMILLE PESESSE, Charleroi

Feuilleton de « LA RÉGION » N° 58

Le Diamant Rose

PAR

GASTON CHOQUET

TROISIÈME PARTIE

Or, à dix pas de lui seulement, mais protégé contre ses regards par la troupe d'insulaires, quelqu'un l'observait avec une attention singulière. Ce quelqu'un, c'était tout simplement une fillette de douze à quatorze ans, enveloppée, dans un grand manteau de couleur bleu marine comme en portent les « contadines » et dont elle avait rabattu le capuchon sur sa tête ; cette enfant prenait décidément de sa santé un soin tout particulier.

Alors que toutes les têtes étaient levées, que tous les regards étaient fixés sur la haute et prestigieuse cime illuminée par la lueur changeante des flammes qu'elle vomissait de son sein, la gamine, elle, n'avait d'yeux que pour le Diamantaire. Cela dura un quart d'heure, pendant lequel William, avec la calme d'un honnête touriste qui ce sent la bourse bien garnie et la conscience tranquille, se délecta à la contemplation du spectacle que le volcan lui offrait bénévolement.

Sans doute estima-t-il qu'il avait accordé à la redoutable manifestation de la toute puissante nature une attention suffisante, ou bien fut-il incommodé par les cendres grisâtres et chaudes qui, mêlées à de menus morceaux de pierre, encore chauds et parfois ardents, tombaient sans relâche. Quoi qu'il en soit, ayant tiré de sa poche un fort bel étui à cigares, il y prit un «havane», l'alluma et se mit en marche.

Il gagna l'entrée du chemin, qui descend vers la Casa del Bosco et s'y engagea juste au moment où une nuée d'étrangers allemands, pour la plupart, débouchaient, sur la plateforme de la Casa Inglese.

Le départ du brigand n'était pas demeuré inaperçu de la fillette. Elle profita de l'encombrement momentané pour se glisser adroitement à travers les groupes. Quand William commença à descendre le sentier maintenant désert, elle n'eut pas une hesitation et se hâta sur ses traces ; pour être plus à l'aise, elle rejeta en arrière le capuchon qui voilait ses traits, découvrant ainsi le fin, energique et intelligent visage de Jeanne Marthy elle-même...

Comment notre petite amie se trouvait-elle ainsi, seule, séparée de ses gardes du corps, à mi-hauteur du redoutable géant des monts siciliens, c'est ce que nous allons exposer en quelques mots.

VIII

JEANNE PART EN EXPÉDITION

Lorsque le matin Jeanne avait pris congé d'Harry Blomfield, celui-ci, d'un ton qui n'admettait pas de réplique, lui avait tenu le langage suivant :

— Ma petite Jeanne, vous êtes bien gentille, ce n'est pas douteux. Et vous possédez encore bien d'autres qualités infiniment plus appréciables. Mais aussi vous avez, si l'on peut dire, les défauts de vos qualités, c'est à dire que, poussant celles ci à l'exagération, elles finissent par ressembler fort à ceux-là.

C'est ainsi qu'à force d'être franche, vous aboutissez parfois à exprimer vos idées d'une façon presque brutale, et que votre bravoure se transforme assez souvent en témérité. Or si, grâce à votre intelligence, à votre sang-froid, à votre hardiesse, à une heureuse chance aussi qui, parfois, vous a favorisée, vous avez jusqu'à maintenant échappé à toutes sortes de périls, il ne faut pourtant pas vous imaginer que vous soyez invulnérable.

Donc, à mon humble avis, pour peu que vous commettiez encore des imprudences, telle celle d'introduire ici un émissaire des Diamantaires comme ce Cappella il arrivera un beau jour que vous y laisserez votre peau, pour employer votre langage dénué de correction.

— Bon, fit-elle avec calme, si je meurs, ce sera une belle occasion pour m'enterrer, voilà tout.

— Or, continua Harry sans tenir compte de l'interruption, j'ai décidé que ma petite Jeanne ne finirait pas stupidement ses jours sous les coups d'un quelconque Diamantaire ; j'ai résolu qu'après avoir réalisé dans la mesure que permettent les forces humaines, la pieuse tâche de venger la mort de son père, elle grandirait à côté de ce vieux brave homme d'Harry Blomfield qu'elle deviendrait une belle jeune fille, instruite, bien élevée, élégante, se marierait avec un charmant jeune homme qui ferait d'elle une femme heureuse et enviée...

Un mot, dans la harangue de son ami, semblait avoir particulièrement frappé l'esprit de la fillette, Elle l'interrompit par cette énergique interjection:

— Non !

— Quoi, non ?

— Je ne veux pas y aller... Oh ! ce n'est pas la peine d'insister, je ne veux pas !

— Mais aller où ?

— A l'école, parbleu !... Vous avez dit que vous désiriez me voir devenir une femme instruite. J'y consens, mais à la condition que je n'aurai pas besoin de passer par l'école... Ça, c'est, décidé. Je ne sais pas encore ce que c'est, et je suis trop vieille, maintenant, pour prendre de nouvelles habitudes.

— Je comprends, fit Harry. C'est juste, Jeanne. A votre âge, évidemment, vous ne pouvez plus vous plier à ces obligations, votre esprit n'est plus malléable comme l'est celui des enfants. Oh ! c'est juste, c'est très juste ; j'oubliais que vous avez déjà atteint l'âge respectable de treize ans ; pardonnez-moi... Eh bien ! vous n'irez pas à l'école, vous resterez chez moi, et je vous donnerai une institutrice, cela vous va-t-il ?

— Oui, pourvu qu'elle ne m'ennuie pas, qu'elle me laisse faire ce qui me plaira, qu'elle ne m'oblige pas à travailler quand je n'en aurai pas envie, qu'elle ne m'empêche pas de courir ni de grimper aux arbres, qu'elle...

— Jeanne, Jeanne, mon enfant, nous nous égarons. Vous poserez vos conditions quand le moment sera venu. Pour l'instant, voici mon ultimatum : Vous allez partir pour Acini Reale. Je crois, en effet l'occasion bonne pour coffrer votre William et sans doute d'autres coquins de son acabit. Mais, entendez moi bien, je ne veux pas que vous vous risquiez

Vous déposerez ou plutôt Théodore Hastungs déposera entre les mains des autorités une plainte en mon nom avec tous renseignements utiles pour qu'elle produise son effet immédiat. Il ne vous restera plus qu'à attendre les événements sans vous y mêler vous-même.

— On verra, se borna à répliquer l'enfant.

Cette fois, l'Américain se fâcha.

— On ne verra rien du tout, by god ! Et puisque c'est ainsi, vous ne partirez pas !

— Ça, c'est malin ! protesta Jeanne. Ah ! oui, c'est fort, ce que vous dites là... Voilà un mois et demi que nous sommes en proie à toutes sortes d'aventures qui ont failli mal tourner plus d'une fois Et, maintenant que nous sommes sur le point d'atteindre le but, nous allons rester les mains dans les poches, sans rien faire ! Ah ! non, alors !

— Je vous laisserai partir si vous me promettez d'être sage, c'est à dire d'écouter en tout et pour tout Théodore Hastungs, et de lui obéir à la lettre. Parfaitement, Mademoiselle, lui obéir ! Et si vous n'acceptez pas, je vous fais enfermer dans votre chambre, avec un matelot en sentinelle à votre porte !

Jeanne marmotta quelques mots incompréhensibles ; puis, jugeant toute résistance inutile, peut-être aussi estimant que « promettre et tenir sont deux », elle prononça d'un ton hargneux :

— Eh bien ! c'est entendu, là ! Je me tiendrai tranquille pour cette fois.